

CR et relevé de décisions du GT :

« Développement de la pratique du vélo à Trappes »

Objet : Plan « Trappes, ville du vélo » : CR et relevé de décisions

Présents :

Mohamed Amine BENSLIMANE : responsable voirie-aménagement
Ken BOWIS : technicien voirie
Sydney LAME : chargé de mission transition écologique
Jean-Baptiste GRENIER : chargé de mission transition écologique
Vincent JUDALET
Christophe SAUSSE
Laura PLACENTI
Jean-Bruno ANDRIANTSOA
Karine MANCELON
Corinne MESURE
Bertrand MESURE
Jocelyne LAUNAY
Sylvie THOMAS
Christophe TREHOT

1. Tour de table initial : construction d'un état des lieux partagés

Plusieurs points noirs importants dans la pratique du vélo ont pu être identifiés collectivement :

- Trajet entre La Boissière et Montigny (jusqu'à N10 ça va, dans Trappes c'est pas top, et ensuite c'est vraiment compliqué notamment le pont, rue des Yvelines)
- Partage de la voirie sur le pont du chemin de fer
- Rue Jean Jaurès et Avenue Paul-Vaillant Couturier (uniquement un bout de piste + camions)
- Piste cyclable N10 impraticable quand il pleut
- Pas possible de laisser ses enfants de 11 ans seuls à vélo car les infrastructures sont mauvaises et le peu de pistes cyclables nouvellement existantes ne sont pas adaptées
- Manque de culture vélo (peu de casques et de gilets, manque de courtoisie)
- Pas de marquage au sol sur la sente des Bougainvilliers
- Manque d'espaces de stationnement chez les bailleurs (CDC Habitat)
- Impression de tout le temps gêner à vélo
- Manque de continuités et ruptures des aménagements vélo (le long de Wallon)
- Le pont de Cachin n'est pas fait pour les vélos

De premières idées ont émergé :

- Utiliser Tiers, qui fait les trottinettes, pour faire les vélos en libre-service => service en location

- Nécessité de développer les infrastructures
- Manque de communication institutionnelle autour de la pratique du vélo
- Avoir des parcs stationnements proche des services (plus sécurisé pour les vélos électriques)
- A la sortie de l'A10 pour aller vers le parking Martin Luther King c'est impossible => mettre un dos d'âne pour pas que les gens arrivent à 70
- Mettre certains quartiers à 30 (La Boissière par exemple)

2. Panorama villes

La ville dispose de plusieurs atouts en faveur du vélo : population jeune, ville dense et plate. Toutefois, plusieurs points noirs subsistent (manque de continuité, de parcours sécurisé, de places de stationnement).

Pour lancer une stratégie globale en faveur du vélo, la ville entend s'appuyer sur trois leviers :

Court-terme : installation de 300 places de stationnement supplémentaires : arceaux, abris vélos et box sécurisés.

Court-terme & Moyen-terme : Lancement d'une étude de plan de mobilités douces

Le plan de mobilités douces se décline en deux grands volets :

- Un schéma directeur cyclable avec l'étude du réseau actuel, l'identification des infrastructures à déployer et des rythmes d'investissements à soutenir
- Un plan de circulation pour planifier l'évolution des axes cyclables, adapter la circulation des véhicules thermiques au Trappes de demain (zones 30, concentration sur certains axes).

Le schéma directeur cyclable se décline en trois grandes phases, auxquelles s'ajoute une action transversale.

1. Le diagnostic du territoire comprenant l'étude technique du réseau cyclable actuel et l'identification des enjeux
2. La stratégie pré-opérationnelle de construction du schéma directeur cyclable
3. Réalisation d'un programme pluriannuel partenarial d'investissement sur 10 ans (2023-2032)

L'action transversale concerne l'animation, la concertation et la communication menées tout au long de l'élaboration de l'étude. Se doter d'outils permettant de continuer cette action au-delà de l'élaboration du schéma est essentiel.

Le plan de circulation se décline lui en grandes phases :

1. Le diagnostic du territoire concernant les enjeux de circulation
2. L'adaptation du plan de circulation de la ville et des flux de véhicules aux mobilités douces

Ces deux volets sont complémentaires et doivent se nourrir l'un de l'autre. Le plan de circulation devra venir nourrir la stratégie de déploiement des infrastructures cyclables et la programmation pluriannuelle d'investissements.

Court-terme : Lancement d'un groupe de travail citoyen

3. Echange n°2 : Quelles grandes priorités ?

- Avoir un parcours bien clair et identifié avec les vélos

- Renforcer le stationnement vélo
- Sensibilisation et de marketing autour du vélo (pancarte « Partagez la Ville »)
- Mobiliser les autres citoyens qui ne sont pas encore cyclistes

4. Atelier participatif sur le positionnement des 300 nouvelles places de stationnement

Box sécurisés :

- Faire attention aux vélos ventouses
- Besoins de clarification sur la tarification et l'inscription (application ou cartes)
- Box permettant les vélos cargos ?
- Pourront être déplacés si mal positionnés

Garder des arceaux en réserve pour saupoudrer sur toute la ville.

5. Les suites du groupe de travail

- Retour par mail sur la nouvelle proposition d'emplacement des places de stationnement et validation sur le site de la ville. Par mail, aussi des détails sur le fonctionnement détaillé des box sécurisés
- Prochain GT dans 5 semaines, le mercredi 20 décembre 19h, en présence du bureau d'études sélectionné pour réaliser l'étude de plan de mobilités douces.